

Théâtre de Lausanne

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **15 (1877)**

Heft 10

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-184217>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Il faut pourtant en finir avec ces éternels ajournements. Voilà quatre mois que le crime a été commis. Le peuple est mécontent; lui donnerons-nous le funeste spectacle de l'impunité devenu un privilège du rang? Le meurtrier, réfugié dans ses Etats, arme ses forteresses et lève des troupes; laisserons-nous fondre sur la France, déjà si éprouvée, ce double danger: les Anglais et les Bourguignons? Non, cela ne peut être. Allons, maître Fréron, il s'agirait seulement de mettre le roi en état de sanctionner par sa présence un arrêt rendu par son conseil.

— Monseigneur, répondit Fréron, j'ai usé de tous les moyens que la science m'a enseignés; mais je dois avouer que mes efforts sont demeurés impuissants.

— Dieu n'aura donc pas pitié de notre malheureux pays! fit le connétable avec découragement.

— Ne désespérez pas encore, monseigneur, dit Odette, je dois sans doute m'incliner devant le savoir et l'expérience de maître Fréron; je ne saurais pourtant me résoudre à croire que l'état du roi soit aussi grave qu'il paraît le craindre.

— Soit, répliqua Fréron; je ne m'opposerais même pas à ce qu'on en fit l'épreuve; mais il faudrait d'abord vaincre l'obstination du roi à repousser toute espèce de soins. L'écrivain et le barbier ne peuvent approcher de sa personne; il refuse absolument de changer de linge; ses vêtements sont souillés et déchirés; oseriez-vous le produire en cet état dans une audience solennelle, et compromettre ainsi la majesté royale?

— Je croyais, dit le connétable, qu'en une pareille occasion, il y a quelques années, on était parvenu à surmonter cette difficulté.

— C'est vrai, répondit Fréron, et voici le moyen qu'on employa: on fit saisir le roi pendant une nuit par dix hommes robustes, déguisés en diables...

Odette et le connétable jetèrent un cri d'indignation. Fréron continua:

— Le malheureux prince, pétrifié de terreur à l'aspect de ces hommes, se laissa laver et habiller par eux sans résistance; mais le lendemain il eut une crise violente, et de longs mois s'écoulèrent sans qu'il retrouvât un de ces éclairs de raison qui parfois encore lui permettent de faire acte de royauté. Etes-vous d'avis, monseigneur, qu'on ait aujourd'hui recours à ce moyen imaginé alors par la reine, et pratiqué depuis, avec variantes, en maintes circonstances?

— Dieu m'en garde, maître Fréron! Et cependant...

— Je suis convaincue, interrompit Odette, que la persuasion, la douceur, et peut-être un peu de ruse réussiraient beaucoup mieux que ces odieuses et cruelles mascarades.

— Je crois, dit le connétable, que, si demoiselle Odette voulait faire une tentative...

Un grand bruit de voix et de pas, qui se fit entendre dans la pièce voisine, empêcha le connétable d'achever.

Tout à coup une porte brusquement ouverte laissa paraître le roi. Il avait les yeux hagards, les cheveux et les vêtements en désordre. Il entra précipitamment, criant d'une voix rauque:

— Je ne veux pas! Je ne veux pas!

Et courut se blottir dans l'embrasure d'une fenêtre.

Le connétable était interdit.

— Vous avais-je trompé, monseigneur? dit Fréron.

Odette, après avoir considéré quelques instants le roi d'un œil ému, se retourna vers le connétable et Fréron.

— Je vous en supplie, leur dit-elle, empêchez qu'on ne poursuive jusqu'ici notre pauvre malade, et laissez-moi seule avec lui.

— Obéissons, dit Fréron en entraînant le connétable; là où la science se déclare impuissante, l'œuvre de la charité commence.

Le bruit s'était éloigné; bientôt on n'entendit plus rien. Le roi se rassura peu à peu; il regagna, en marchant sur la pointe des pieds, la porte par laquelle il était entré, avança avec précaution la tête dans l'autre pièce, et s'assura, en regardant à droite et à gauche, qu'il ne s'y trouvait plus rien de suspect.

— Partis!... les hommes noirs sont partis, fit-il à demi-voix et avec un air de satisfaction.

Puis, ayant refermé la porte, il en poussa le verrou.

— Comme ça, dit-il, ils ne reviendront plus.

Odette avait suivi d'un œil inquiet tous les mouvements du roi.

— On avait pourtant, pensait-elle, résolu de renoncer à la violence; qui donc a osé?...

Et cédant à un mouvement d'indignation, elle s'écria involontairement:

— Oh! encore la reine!

Le roi, qui se croyait seul, tressaillit; il fit quelques pas pour fuir, et se trouva en présence d'Odette.

— Vous ai-je fait peur, Charles? lui dit-elle avec douceur.

— Oh! non, répondit-il; tu ne m'as jamais voulu de mal, toi... Ce n'est pas comme ces vilains hommes noirs...

— Quels hommes noirs?

— Ceux qui me poursuivaient tout à l'heure.

— Et pourquoi vous poursuivaient-ils?

— Tu ne devines pas?... ils voulaient m'arracher ma couronne et me jeter dans un cloître.

— Vous vous êtes mépris peut-être sur leurs intentions.

Le roi frappa du pied avec violence, comme un enfant que l'on contrarie:

— Je te dis que c'était ma couronne qu'ils voulaient... Tiens, continua-t-il, le regard fixe, la physionomie bouleversée, il me semble que je les vois encore... Ils essaient avec leurs ciseaux de me raser la tête comme à un moine; leurs mains se portent sur moi pour me dépouiller de mon vêtement royal; ils vont jeter sur mon corps une robe de bure... Arrière, traîtres! Je ne veux ni de votre froc ni de votre tonsure!

Il s'arrêta un instant et reprit d'un ton plus calme:

— Que pouvais-je contre dix? je n'avais point ma hache d'armes!... Mais je suis parvenu à leur échapper en me réfugiant ici.

Et il ajouta d'une voix suppliante:

— S'ils reviennent, promets-moi de ne point leur ouvrir.

— Je vous le promets, Charles.

— Je te crois... tu ne m'as jamais trompé... Ainsi personne n'entrera ici?

— Personne.

— A la bonne heure... Nous allons causer: le veux-tu?

— Certainement. (A suivre.)

THÉÂTRE DE LAUSANNE

Nous ne pouvons que nous associer aux éloges que tous nos confrères de la presse ont faits de *La Fille de l'air*, qui sera donnée demain pour la troisième fois. Tout est joli, convenable, gracieux dans cette pièce féérique, dont la mise en scène fort compliquée suivant les ressources de notre machinerie, a dû coûter beaucoup de peine et de frais.

Franchement, il n'est pas possible de passer au théâtre une plus agréable soirée. Nos aimables artistes transformés en génies, aux ailes chatoyantes, luttent de souplesse et de grâce. De nombreuses surprises de mise en scène entretiennent sans cesse la gaieté, et provoquent l'hilarité générale, lorsque notre excellent comique, jouant le rôle d'un vieux vent, y ajoute son souffle et ses bons mots.

La danse du cimetière, au 4^{me} acte, est un tableau des plus enchanteurs, toujours bissé et applaudi par la salle entière.

Demain, la 3^{me} représentation aura, nous n'en doutons pas, le même succès que les deux précédentes.